



LNDL FORMATION

TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE



Objectifs pédagogiques

- Accueillir
- Analyser la demande et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion,
- Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs



Évaluation et validation

L'évaluation pour l'obtention du titre professionnel se déroule en plusieurs étapes :

Mise en situation professionnelle (30 min)

- Le candidat tire au sort un scénario et réalise un entretien d'accueil
- Préparation de 15 min, mise en situation de 30 min

Entretien technique (40 min)

- Synthèse écrite de l'entretien d'accueil (20 min)
- Présentation orale de l'analyse de pratique
- Questionnement du jury

Questionnement à partir de productions (1h)

- Présentation orale du candidat (20 min)
- Questionnement du jury (40 min)

Entretien final (30 min)

- Échange avec le jury, notamment sur le dossier professionnel

Tarif

Nous consulter

Prérequis :

Niveau Bac

Durée :

740h au centre et 280h en entreprise

Public concerné :

Tous publics

Lieu :

5 rue de Lisbonne 93110
Rosny-sous-Bois

Date :

Inscriptions ouvertes

Accessibilité :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par mail à formation@lndl.fr pour une analyse de vos besoins

Processus d'inscription :

Par téléphone au 01.45.28.28.78 ou par mail à formation@lndl.fr

Délai d'accès :

Entre 3 semaines et 1 mois

Modalités d'accès à la formation

- Réunions d'information individuelle ou collective
- Tests de positionnement
- Dossier d'inscription
- Entretien individuel de conseil et de motivation formation, de façon à définir le parcours le plus adapté standard, court ou un parcours renforcé

Compétences visées

- Accueil et analyse de la demande
- Suivi du parcours d'insertion
- Conception et animation d'ateliers
- Prospection et appui aux employeurs

Programme

Blocs de compétences (CCP)

Le titre professionnel de conseiller en insertion professionnelle RNCP37274 est composé de trois blocs de compétences (CCP)

- Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés
- Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité
- Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial
- Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels

Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Contractualiser et suivre le parcours d'insertion professionnelle
- Accompagner l'élaboration du projet professionnel
- Accompagner la réalisation des projets professionnels
- Concevoir et animer des ateliers thématiques
- Analyser sa pratique professionnelle

Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs

- Déployer des actions de prospection avec les employeurs
- Apporter un appui technique aux employeurs pour le recrutement
- Faciliter l'intégration et le maintien du salarié
- Inscrire ses actes dans une démarche durable et inclusive

Contenu des modules

- Module 1 - Accueil et analyse de la demande
- Module 2 - Veille et travail en réseau
- Module 3 - Traitement administratif et écrits professionnels
- Module 4 - Contractualisation et suivi du parcours
- Module 5 - Accompagnement du projet professionnel
- Module 6 - Conception et animation d'ateliers
- Module 7 - Analyse de la pratique
- Module 8 - Prospection et relation employeurs
- Module 9 - Appui au recrutement
- Module 10 - Intégration et maintien en emploi
- Module 11 - Démarche durable et inclusive